



الإتحاد الجزائري لكرة القدم

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

Fondée en 1962 Affiliée à la FIFA et à la CAF 1963

N/REF/N°/ 1689 /SG/FAF/2022

20 NOV. 2022

A Messieurs les Présidents des Ligues

A Messieurs les Présidents des Clubs engagés en Coupe d'Algérie 2023

Objet: Coupe d'Algérie 2023.

Messieurs les Présidents,

Nous saisissons cette occasion pour vous réitérer les félicitations de la Fédération Algérienne de Football pour la qualification de vos clubs à la phase nationale de la Coupe d'Algérie 2023.

Afin de vous permettre d'entamer les 1/32èmes de Finale de la compétition dans de bonnes conditions, une aide financière sera versée par la FAF à chaque club qualifié pour l'achat des tenues qui devront obligatoirement être floquées du logo du Sponsor officiel de la compétition ATM MOBILIS.

Nous souhaitons rappeler à l'ensemble des clubs l'obligation de se conformer aux dispositions réglementaires régissant la compétition Coupe d'Algérie et particulièrement les aspects liés à l'organisation des rencontres et le respect des règles de publicité telles que mentionnées sur le "Règlement de la coupe d'Algérie « Edition-2023 », et disponible sur le site de la Fédération Algérienne de Football.

Publicité sur les équipements:

Il est rappelé qu'aucune publicité autre que celle du Sponsor officiel ATM MOBILIS, n'est autorisée sur les tenues, accessoires, ou plus généralement, sur toute pièce de vêtement ou d'équipement porté ou utilisé par les joueurs et par les différents staffs.



Les membres des équipes participantes sont tenus de se conformer au règlement de la coupe d'Algérie en matière d'équipement, lorsqu'ils exercent une fonction sur le terrain de jeu ou dans la surface technique durant les matches ou lors de toute conférence de presse. Cela vaut également pour l'échauffement sur le terrain et toute activité medias après la rencontre (interviews, conférence de presse officielle, zone mixte) jusqu'au départ effectif du stade.

Publicité dans les stades:

Conformément aux dispositions réglementaires régissant la cette compétition, les stades où se dérouleront les matches de la Coupe d'Algérie doivent être livrés vierges de toute publicité afin de permettre l'installation des panneaux publicitaires à l'occasion des rencontres de la Coupe d'Algérie.

Veillez agréer, Messieurs les Présidents, en l'expression de notre parfaite considération



Fédération Algérienne de Football
M. D'BOUCHOUK Sami
Secrétaire Général